

L'Eucharistie «militarisée»

Etats-Unis » Interdire la communion aux partisans de l'avortement est un moyen de pression inacceptable, selon un prêtre américain.

Mgr Robert W. McElroy, évêque de San Diego en Californie, a mis en garde contre la «militarisation de l'Eucharistie» comme moyen d'amener les élus catholiques, dont le président Joe Biden, à adhérer à la posi-

tion de l'Eglise sur l'avortement. «Je ne vois pas comment le fait de priver le président ou d'autres dirigeants politiques de l'Eucharistie en raison de leur position de politique publique peut être interprété dans notre société comme autre chose que la militarisation de l'Eucharistie et une tendance à ne pas convaincre les gens par les arguments, le dialogue et la raison, mais plutôt à vouloir les

soumettre par des pressions», estime Mgr McElroy.

Pour l'évêque de San Diego, cette attitude serait destructrice en faisant passer la conférence épiscopale américaine pour partisane. On ne peut pas réduire la notion de bien commun à cette seule question, ni déterminer la «catholicité» d'un élu sur ce seul point. Pour lui, il s'agit de convaincre les autres, pas de les condamner. » CATH.CH

VATICAN

RÉOUVERTURE DES MUSÉES

Avez-vous déjà visité la chapelle Sixtine dans le silence le plus complet? C'est l'expérience unique qu'a pu réaliser une poignée de visiteurs chanceux à l'occasion de la réouverture, cette semaine, des Musées du Vatican. Moins de 400 personnes, contre 23 000 habituellement, ont pu contempler dans l'intimité les milliers d'œuvres d'art des musées du pape. CATH.CH

Grands-parents à l'honneur

Journée mondiale » «J'ai décidé d'instituer une Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées», a annoncé cette semaine le pape François. Cette journée sera célébrée dans toute l'Eglise chaque année le quatrième dimanche de juillet, jour qui célèbre la mémoire liturgique de sainte Anne et saint Joachim, les grands-parents de Jésus. La première Journée aura lieu le dimanche 25 juillet 2021.

Cette journée est instituée parce que les grands-parents et les personnes âgées sont «si souvent oubliés» et qu'ils sont une «richesse», a précisé le pape.

La voix des anciens «est précieuse car elle chante les merveilles de Dieu et garde les racines des peuples», a encore souligné l'évêque de Rome. Ils sont pour lui le signe que la «vieillesse est un don» et que, de ce fait, un rôle essentiel à jouer dans une société. » CATH.CH

Vaud et Genève en tête, l'Eglise réformée a eu un rôle précurseur en matière d'émancipation féminine

Les protestantes votent depuis 110 ans



« LUCAS VUILLEUMIER
PROTESTINFO

Suffrage féminin » En matière de suffrage féminin, le religieux a devancé le politique, une fois n'est pas coutume. Il y a en effet plus de 110 ans que les femmes participent au suffrage ecclésial au sein de l'Eglise protestante. Certes, elles ne sont pas encore pasteures – les premières arriveront dès 1918 à Zurich – mais l'Eglise protestante a été pionnière en matière d'émancipation féminine. Elle a aussi joué un rôle dans l'avancée des débats qui mènent, en 1971, au suffrage politique féminin. Coauteure de l'ouvrage *Une Bible des femmes* (Ed. Labor et Fides, 2018), la théologienne Lauriane Savoy revient sur ces épisodes romands.

Qu'est-ce qui décide l'Eglise réformée, il y a un siècle, à donner le droit de vote aux femmes?

Lauriane Savoy: Ce sont les Eglises libres de Genève et Vaud qui sont les premières à ouvrir le suffrage ecclésial aux femmes et qui évoquent la possibilité de leur éligibilité au sein de l'Eglise. Cela crée une certaine pression, qui va s'exercer sur les Eglises nationales, les Eglises cantonales se décidant alors l'une après l'autre à faire de même. Après plusieurs pétitions lancées par des femmes protestantes, l'Eglise nationale réformée vaudoise commence en 1908 et l'Eglise nationale protestante de Genève suit en 1910. En 1904, la Conférence des Eglises réformées avait déjà recommandé aux Eglises membres d'ouvrir aux femmes le droit de se prononcer sur la vie de leur communauté religieuse par le vote.

Le mouvement du christianisme social, apparu après la Révolution industrielle, a-t-il contribué à ces changements?

Absolument. Certaines personnalités ont aidé à mener le protestantisme à ces progrès. Un bon exemple est Charles Secrétan, libriste vaudois, qui était avocat et professeur de philosophie. Il a publié en 1885 un livre intitulé *Le*



En 1928 à Berne, les suffragistes promenaient déjà un escargot pour dénoncer la lenteur des hommes à leur accorder le droit de vote. Sozarch/DR

droit de la femme, dans lequel il prenait position en faveur du suffrage féminin. Il était un protestant respecté, un universitaire proche du christianisme social. Ce livre, comme d'autres travaux d'intellectuels de l'époque, a préparé les mentalités de la bourgeoisie protestante urbaine.

Peut-on dire dès lors que les protestants ont contribué à préparer la société à l'idée du suffrage féminin en politique?

Tout à fait. Dès 1920, des femmes pasteures se mettent à intervenir dans des congrès suffragistes ou dans des conférences organisées

pour promouvoir sur le terrain le suffrage politique des femmes. On souhaite alors montrer que les femmes sont tout à fait capables de participer à des débats de société. Première femme pasteur de Genève en 1929, Marcelle Bard est d'ailleurs une suffragiste comme sa mère. La suffragiste protestante genevoise bien connue Emilie Gourd est aussi en lien étroit avec l'Eglise protestante. Elle promeut activement l'extension des droits des femmes dans l'Eglise dans le mensuel qu'elle dirige, *Le Mouvement féministe*. Elle renseigne aussi le Consistoire sur la

situation des femmes pasteures dans d'autres Eglises, au moment des débats sur le pastorat féminin. Beaucoup de suffragistes, notamment en Suisse romande, sont des femmes protestantes: les Genevoises Pauline Chaponnière-Chaix, Camille Vidart, les Vaudoises Lucy Dutoit et Elisa Serment.

Comment expliquer cette disparité entre le vote ecclésial et le vote politique?

Peut-être que les hommes ont été favorables au suffrage ecclésial féminin plus vite que pour le politique parce que les

femmes s'intéressaient davantage aux questions religieuses et étaient plus pratiquantes que les hommes. L'accession aux droits au sein des Eglises a tout de même été saucissonnée: on leur a d'abord donné le droit de vote, puis le droit d'être élues dans des conseils de paroisses, puis dans les synodes. Cela s'est fait progressivement, alors qu'au niveau politique, elles ont essuyé des refus: la faute sans doute à une conception très masculine du pouvoir. La politique a gardé un certain prestige social que les hommes n'ont pas voulu lâcher aussi vite.

Des catholiques plus lents à la détente que le pape

La question du suffrage féminin a longtemps divisé les catholiques en Suisse, malgré l'avis favorable du pape.

«Femmes mes frères»: c'est sous ce titre que le chroniqueur du journal des conservateurs catholiques *Le Fribourgeois* salue, en novembre 1969, l'adoption par les Fribourgeois du principe constitutionnel de l'accession des femmes au droit de vote. Il termine son commentaire en avouant: «Je me repends de tout mon cœur – oui de bon cœur – de vous avoir fait ainsi attendre au moins cent ans.» Ce repentir illustre la lente évolution de la mentalité catholique au sujet du suffrage féminin. Si du côté de la hiérarchie et des intellectuels

catholiques romands, la cause est défendue au moins depuis l'après-guerre, le peuple des hommes résiste farouchement.

Pourtant Rome ne s'y oppose aucunement. En 1946 déjà, alors que les Italiennes viennent d'obtenir le droit de vote, le pape Pie XII rappelle que le droit de vote constitue un devoir sacré: «Il vous oblige en conscience; il vous oblige devant Dieu.» En Suisse, les avis explicites de la hiérarchie peinent cependant à convaincre l'opinion masculine. A la veille du vote de 1959, le radical valaisan Francis Germanier affirme encore que «la descente de la femme dans l'arène politique, souvent malpropre et infamante, est contraire à la concep-

tion chrétienne du rôle de la femme». A Fribourg, *La Liberté* se montre plus progressiste: «Il est juste de donner aux femmes le droit de faire entendre leur voix lorsqu'il s'agit de la vie familiale, la santé physique et morale, le respect de la femme, l'éducation des enfants...» Face au refus cantonal à 70% (et même à 86% en Singine), le rédacteur en chef Pierre Barras s'indigne: «On ne peut vraiment pas dire que ce soit une journée glorieuse.»

En 1971, finalement, le fruit est mûr. Entendant l'appel à la «dignité humaine» de l'évêque François Charrière, les catholiques romands disent «oui». La résistance se prolongera toutefois en Suisse centrale et orientale. » MP/CATH.CH/PFY

Les Eglises ont-elles fait campagne pour le droit de vote politique des femmes?

Les Eglises, y compris l'Eglise catholique, se sont prononcées en faveur du suffrage politique des femmes avant le Parti radical ou d'autres partis de droite. Des évêques et des pasteurs ont pris position personnellement. La votation de 1971 profite d'ailleurs de l'élan donné par le concile Vatican II, un moment d'ouverture de l'Eglise catholique aux laïcs et aux femmes.



«Des femmes pasteures intervenaient dans les congrès suffragistes»

Lauriane Savoy

L'Eglise protestante a été précurseur dans l'égalité hommes-femmes. A-t-elle encore des efforts à faire aujourd'hui?

Oui, en promouvant une égalité plus grande dans les relations de travail, par exemple en promouvant un congé-paternité plus étendu et plus égalitaire entre les hommes et les femmes. En effet, il est plus difficile d'être une jeune femme pasteur qu'un jeune homme pasteur, car on va plus s'inquiéter, quand une femme pasteur arrive dans une nouvelle communauté, de savoir si elle compte avoir des enfants bientôt et s'il faudra la remplacer durant son congé-maternité. On trouve encore des équipes ministérielles, dans certaines régions, où il n'y a que des hommes pasteurs. En outre, les femmes ne devraient pas toujours être cantonnées au secteur de l'enfance et à l'accompagnement. A l'Eglise, donc, d'être proactive et de continuer à montrer l'exemple, comme elle a pu le faire il y a plus de cent ans. Une politique un peu plus volontariste s'impose pour promouvoir la mixité à tous les échelons. »